**Discours d’Aïcha Sif à propos des intermittents – 21 fev 2014**

Loin des coups de menton et des provocations d’un MEDEF qui n’en finit plus de courir derrière des allègements de ce qu’ils nomment charges mais qui est pour nous un outil de redistribution et un gage d’égalité sociale, la discussion autour du statut des intermittents doit se faire dans un climat de travail apaisé.

Exception culturelle, nécessité territoriale et pérennisation des politiques publiques doivent guider les orientations comme les choix.

La culture n’est pas une marchandise ou un bien comme un autre. Elle est un bien commun, un pilier de notre vivre ensemble, un reflet de notre histoire. Elle est partie intégrante d’un patrimoine que nous devons protéger mais aussi faire évoluer et surtout transmettre.

La culture, au cœur des quartiers comme dans la ruralité, concerne l’ensemble des territoires. Les déserts culturels sont aussi des zones de non droits que n’irriguent plus les services publics. Ce n’est pas admissible et les aides à la création comme les structures doivent être équitablement répartis.

La raréfaction de l’argent public, la baisse du nombre de cotisants viennent fragiliser le dispositif indemnitaire des artistes. Mais je veux rappeler avec force qu’il ne doit pas être soumis aux seuls aléas budgétaires. Si tout doit être sur la table, si la réforme ne doit pas être rejetée à priori, s’il ne faut pas exclure des dérives qu’il faudra corriger il n’en reste pas moins que sanctuariser la culture et ses créateurs doit être un choix commun, éclairé et assumé par toutes les forces de ce pays.